

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La Fondation Leenaards engage 5 millions de francs supplémentaires dans le Pôle muséal**

La Fondation Leenaards a décidé de poursuivre et d'amplifier son soutien au Pôle muséal. Après son engagement de 2,5 millions de francs pris en 2013 en faveur de l'aménagement des Arcades, la Fondation Leenaards ajoute à ce soutien initial un montant supplémentaire de 5 millions de francs afin de développer une zone de promotion culturelle et de services donnant vie à un véritable quartier de la culture. Située en façade nord de l'esplanade centrale – définie par les deux édifices qui abriteront les musées – cette zone s'inscrit dans la continuité du projet de réhabilitation des Arcades, elles-mêmes dévolues aux espaces de convivialité et de rencontres.

« Le Pôle muséal est un projet d'exception pleinement en phase avec la mission poursuivie par la Fondation Leenaards: soutenir la dynamique créatrice et artistique sur l'arc lémanique », explique son Président, Pierre-Luc Maillefer. « Raison pour laquelle la Fondation Leenaards s'engage aujourd'hui pour un montant additionnel de 5 millions de francs en faveur de ce quartier de la culture » ajoute-t-il.

#### **Un quartier de la culture ouvert sur la ville et sur le monde**

Le projet d'architecture « Un musée, deux musées » - retenu au terme du concours relatif à l'implantation du mudac et du Musée de l'Elysée - a permis de visualiser les contours définitifs de ce nouveau quartier. Il définit notamment un « centre de gravité » du site dans l'esplanade dessinée par le mcb-a au sud, le bâtiment de l'Elysée et du mudac à l'ouest et les Arcades à l'est. Afin de mettre à profit la façade nord et de contribuer à la dynamique du quartier, la Fondation Leenaards va donc contribuer à la réalisation d'une zone de promotion culturelle et de services à disposition des visiteurs des musées comme des personnes de passage sur le site. « Cette volonté de créer un concept de quartier ouvert sur la ville et sur la société rejoint pleinement l'ambition de la Fondation Leenaards : soutenir l'élargissement des publics des institutions culturelles », souligne Pierre-Luc Maillefer.

#### **Des espaces au service de la promotion culturelle et de la création**

Les espaces dédiés à la promotion culturelle réuniront des informations dévolues aux trois musées du site, mais également celles en lien avec l'offre culturelle et artistique des institutions de la région. Véritable instrument de promotion de la culture – alliant système de billetterie, technologie numérique et outils interactifs – ces espaces offriront par ailleurs une plateforme de visibilité aux hautes écoles de la région lémanique.

Les « services » centralisés sur cette zone incluront une surface créative pour l'accueil des enfants, un auditorium ainsi que des espaces destinés aux logements temporaires de curateurs d'expositions ou d'artistes.

Cette zone apportera ainsi une complémentarité aux espaces de convivialité et de rencontres créés par le projet de réaménagement des Arcades.

#### **La Fondation Leenaards et ses trois domaines d'activité**

Depuis plus de trente-cinq ans, la Fondation Leenaards soutient des personnes et institutions à même de déployer créativité et force d'innovation dans les domaines culturel, âge & société et scientifique. Son action philanthropique se déploie dans les cantons de Vaud et de Genève.

Lausanne, 6 janvier 2016

#### **Personnes de contact :**

Pierre-Luc Maillefer, Président, et Peter Brey, Directeur de la Fondation Leenaards, 021 351 25 55  
M. Olivier Steimer, Président de la Fondation de soutien au Pôle muséal  
M. Pascal Broulis, Conseiller d'Etat, 021 316 20 01  
Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, 021 316 30 01